

# Info CA

du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Volume 1 • Numéro 5 • Séance du 4 octobre 2016

## Séance publique d'information annuelle

La séance publique d'information annuelle a précédé la séance ordinaire du conseil d'administration du 4 octobre 2016. Dans le cadre de cette rencontre, les rapports suivants ont été présentés : le Rapport annuel de gestion 2015-2016, le Rapport financier 2015-2016 et le Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et sur l'amélioration de la qualité des services.



## Séance publique du conseil d'administration le 4 octobre 2016

Les administrateurs du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale se sont ensuite réunis pour la huitième séance du conseil d'administration. La rencontre s'est tenue à la salle Pierre-Corriveau du Mont-D'Youville. Le président a notamment souligné la première année d'existence du conseil d'administration au cours de laquelle plus de 370 résolutions ont été adoptées.

Voici un résumé des informations présentées et des principales décisions.

### Rapport trimestriel de gestion des risques et de la qualité

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du Rapport trimestriel de la gestion des risques et de la qualité pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 25 juin 2016. Celui-ci fait état des événements indésirables et des actions en cours afin de corriger la situation.

### Adoption du Programme clinique de soins palliatifs et de soins de fin de vie

En juin 2014, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Loi concernant les soins de fin de vie. Celle-ci est assortie de l'obligation pour tout établissement d'offrir des soins de fin de vie aux personnes qui le requièrent. De plus, la Loi stipule à l'article 9 que tout établissement doit prévoir, dans son plan d'organisation, un programme clinique de soins de fin de vie.

Le Programme clinique de soins palliatifs et de soins de fin de vie deviendra le guide unifié et la référence clinique pour l'ensemble des intervenants du CIUSSS de la Capitale-Nationale qui œuvrent en soins palliatifs et en soins de fin de vie.

Ce programme, qui présente et définit les paramètres entourant les soins palliatifs et de fin de vie, est le fruit d'un travail de collaboration entre les différentes directions du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Le souci de répertorier les meilleures pratiques a accompagné la démarche. Ainsi, les personnes qui bénéficieront de soins palliatifs et de fin de vie seront assurées d'une qualité et d'une cohérence cliniques. Les besoins des proches de ces personnes ont également été pris en compte.

## Nomination des auditeurs externes pour l'exercice financier 2016-2017

La Loi sur les services de santé et les services sociaux stipule qu'avant le 30 septembre de chaque exercice financier de l'établissement, le conseil d'administration doit nommer un auditeur indépendant pour l'exercice financier en cours.

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale a procédé à un appel d'offres, le 11 novembre 2015, fondé sur le rapport qualité/coût pour le mandat d'audit des états financiers 2015-2016, avec option de renouvellement pour trois autres années, en vertu de l'article 290 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

En suivi de la recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a accepté de reconduire le mandat de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. pour l'exercice 2016-2017.

## Reconnaissance des organismes communautaires

Depuis 2009, il est convenu de confirmer aux organismes communautaires leur admissibilité au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), à la suite du dépôt d'une demande pour un premier financement. Cette admissibilité est valide pour un an suivant l'année de référence de la demande, et doit être renouvelée pour être maintenue.

Pour l'année en cours, le CIUSSS de la Capitale-Nationale a reçu 17 demandes d'admissibilité au PSOC, soit :

- 12 pour l'admissibilité et un premier financement au PSOC;
- 5 pour l'admissibilité et le financement d'un point de service.

Il a été décidé de confirmer l'admissibilité du PSOC aux organismes suivants :

- Albatros Québec
- Arc-en-ciel Organisme communautaire en santé mentale (point de service de Saint-Casimir)
- Arc-en-ciel Organisme communautaire en santé mentale (point de service de Saint Raymond)
- La Maison La Montée (point de service de Baie-Saint-Paul)
- Les Diabétiques de Québec
- Le Piolet
- Projet L.U.N.E.
- Regroupement des stomisés Québec-Lévis inc.
- Service pour hommes impulsifs et colériques de Charlevoix (point de service de Baie-Saint-Paul)

L'admissibilité de ces organismes sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2018.

## Programme de subventions de projets en matière de sécurité alimentaire 2014-2017 – volet projets d'autonomie alimentaire

En mars 2014, un nouvel appel de projets pour le Programme de subventions en matière de sécurité alimentaire a été lancé auprès de tous les organismes à but non lucratif de la région pour la période de 2014-2017. Ainsi, le financement a été accordé à neuf projets qui répondent aux exigences du cadre de financement mis en place en 2008.

Ces projets sont reconduits pour une dernière année de financement.

## Nominations au CIUSSS de la Capitale-Nationale

Les membres du conseil d'administration ont procédé aux nominations suivantes :

- Dre Johanne Blais, à titre de directrice de l'Unité de médecine familiale Saint François-d'Assise;
- M. Jacques Beaulieu, à titre de commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services par intérim;
- Drs Yvan Gauthier et François Rousseau, à titre de chefs intérimaires du Département de psychiatrie.

## Adoption des politiques-règlements-procédures

Les administrateurs ont procédé à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement de régie interne du comité des usagers des centres intégrés
- Règlement de régie interne du Conseil des infirmières et infirmiers
- Règlement de régie interne du Conseil multidisciplinaire
- Règlement sur la régie interne du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (révisé)

## Demande de subvention pour la création d'une banque de données pour les enfants victimes de violence sexuelle

Les administrateurs ont adopté le projet intitulé « Création d'une banque de données commune relative aux enfants mineurs victimes de violence sexuelle, physique ou de négligence grave » dans le cadre du Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère de la Justice du Québec.

Ce programme requiert que tout projet soumis au concours soit accompagné d'une résolution du conseil d'administration de l'établissement.

## Demande de subvention pour les victimes d'actes criminels

Les administrateurs ont adopté le projet intitulé « Mieux aider les victimes d'actes criminels qui présentent des problèmes de consommation de substances psychoactives : un projet pilote de partage d'expertises » dans le cadre du Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère de la Justice du Québec.

Ce programme requiert que tout projet soumis au concours soit accompagné d'une résolution du conseil d'administration de l'établissement.

## En bref

Les administrateurs du conseil d'administration ont procédé à l'adoption du Plan de conservation en équipement et mobilier et du Bilan de sécurité et plan d'action en ressources informationnelles.

Des décisions ont également été prises au regard de la démission, du renouvellement ou de la nomination de membres aux divers comités éthique. De plus, les représentants de certains comités du conseil d'administration ont présenté un résumé des dernières rencontres tenues.

Le suivi périodique des états financiers à la période 5 a aussi été présenté.

## Prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 8 novembre 2016 au Mont D'Youville.

## Période de questions du public

Lors de cette période, le conseil d'administration a répondu à des questions du public portant sur les activités du CTR Nemours, l'impact de la transformation sur les travailleurs du CIUSSS de la Capitale-Nationale, le transfert de la clientèle du H 4000 de l'installation IUSMQ et l'information transmise aux syndicats concernant les mesures d'optimisation.